

0090020Y
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS FRANCOIS CAMEL
RUE JULES FERRY
09201 ST GIRONS CEDEX
Tel : 0561040500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modalités de remises d'ordre à compter du 1er septembre 2025

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/10/2025

Réuni le : 04/11/2025

Sous la présidence de : Evelyne Miroux

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- l'article L.421-23 du code de l'éducation et la convention de gestion du SRH entre l'EPLÉ et la Région Occitanie

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les modalités de remises d'ordre à compter du 1er septembre 2025

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration approuve les modalités de remises d'ordre à compter du 1er septembre 2025.
Cet acte annule et remplace l'acte du CA n°41/2023-2024 du 30/11/2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0